



## Conseil économique et social

Distr. générale  
6 juillet 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe

#### Groupe de travail des effets

Première session commune\*

Genève, 14-18 septembre 2015

Points 5 et 11 de l'ordre du jour provisoire

État d'avancement des activités du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport des polluants atmosphériques en Europe en 2015 et travaux futurs

Projet de plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention

### Plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention\*\*

---

\* L'Organe exécutif de la Convention a décidé qu'à compter de 2015, le Groupe de travail des effets et l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe devraient tenir des réunions communes afin de parvenir à une meilleure intégration et coopération entre les deux organes subsidiaires scientifiques de la Convention [ECE/EB.AIR/122, par. 47 b)].

\*\* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction . . . . .	1–6	3
1. Activités scientifiques . . . . .	7–15	4
2. Élaboration de politiques . . . . .	16	33
3. Respect des obligations . . . . .	17	39
4. Renforcement des capacités pour promouvoir la ratification et la mise en œuvre dans les pays d'Europe orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale . . .	18	41
5. Communication et sensibilisation . . . . .	19–20	43
Tableaux		
1. Activités scientifiques . . . . .		6
2. Élaboration de politiques . . . . .		34
3. Respect des obligations . . . . .		39
4. Renforcement des capacités pour promouvoir la ratification et la mise en œuvre dans les pays d'Europe orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale . . . . .		42
5. Communication et sensibilisation . . . . .		44

## Introduction

1. Le plan de travail biennal pour la période 2016-2017 fait apparaître la vision d'ensemble, les objectifs et les approches stratégiques énoncés dans la Stratégie à long terme au titre de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (ECE/EB.AIR/106/Add.1, décision 2010/18, annexe). Ce plan est structuré en fonction des principaux besoins de la Convention et des Parties dans cinq grands domaines : activités scientifiques; élaboration des politiques; respect des obligations; renforcement des capacités; communication et sensibilisation. Pour chaque domaine, une introduction décrit brièvement les activités, leur objectif et le principal résultat attendu, conformément à la Stratégie à long terme. Un tableau présente les activités expressément prévues ainsi que l'organe chef de file. Des tâches sont confiées aux principaux organes responsables, à savoir l'Organe exécutif et ses organes subsidiaires, dans le cadre de leur mandat.

2. Cette manière de structurer le plan de travail permet aux Parties de mieux évaluer les travaux des différents organes subsidiaires et les résultats attendus en vue de satisfaire aux besoins découlant de la Convention et de réaliser des progrès dans la mise en œuvre des orientations fixées dans la Stratégie à long terme. La démarche adoptée tient compte de la recommandation du Groupe spécial d'experts selon laquelle « [l']Organe exécutif et son Bureau devraient accorder plus d'attention à l'élaboration et à l'examen des plans de travail pour mieux cibler les priorités de la Convention et obtenir de bons résultats » (ECE/EB.AIR/2012/15, par. 7).

3. L'exécution intégrale des activités du plan de travail nécessitera des ressources venant s'ajouter à celles que prévoient le budget ordinaire de l'ONU et le Protocole relatif au financement à long terme du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (Protocole EMEP). Par conséquent, les Parties sont invitées à appuyer les activités menées au titre de la Convention en 2016-2017, en particulier celles qui ne sont pas visées par le Protocole EMEP, en contribuant au fonds d'affectation spéciale de la Convention, en finançant directement des activités et en apportant des contributions en nature. Elles sont également invitées à montrer la voie en soutenant largement les différentes activités. Les ressources nécessaires aux activités non financées par le budget ordinaire de l'ONU et par les contributions obligatoires au titre du Protocole EMEP et les contributions recommandées au titre de la décision 2002/1 sur le financement des activités de base sont indiquées en dollars des États-Unis (dollars É.-U.). Les Parties ou organisations qui fournissent des ressources complémentaires pour la période 2016-2017 sont mentionnées dans la colonne « Ressources nécessaires et/ou source de financement ».

4. Conformément à l'article 11 de la Convention, la Commission économique pour l'Europe (CEE) assure les fonctions de secrétariat qui lui sont confiées :

- a) Organisation et préparation des réunions de l'Organe exécutif;
- b) Communication aux Parties des rapports et autres informations reçus en application des dispositions de la Convention;
- c) Autres fonctions qui pourraient lui être assignées par l'Organe exécutif.

5. Le rôle du secrétariat a été précisé dans les protocoles à la Convention et dans plusieurs décisions de l'Organe exécutif, plus particulièrement les décisions 2010/19 (règlement intérieur), 2012/25 (concernant l'amélioration du fonctionnement du Comité d'application) et 2012/3 et 2012/12 (modifications, au titre du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (Protocole de Göteborg) à apporter aux engagements de réduction des émissions ou aux inventaires à des fins de comparaison avec les émissions nationales totales).

6. Les activités financées par le budget ordinaire de l'ONU peuvent être soutenues par des ressources extrabudgétaires, le cas échéant.

## 1. Activités scientifiques

7. Selon les priorités définies dans la Stratégie à long terme au titre de la Convention, la prise de décisions fondées sur des données scientifiques et la démarche axée sur les effets demeureront un élément essentiel de la Convention et les liens qui existent entre les travaux scientifiques et la mise au point des politiques seront maintenus et renforcés. Vu leur importance pour les politiques publiques, pour les responsables politiques et pour l'ensemble de la population, des indicateurs faciles à utiliser relatifs aux effets et des évaluations coûts-avantages seront élaborés. Les travaux scientifiques menés pendant la période 2016-2017 auront pour objet de progresser encore face aux problèmes qui subsistent et aux nouveaux enjeux recensés dans la Stratégie à long terme (particules, ozone troposphérique, dépassement des charges critiques, liens entre pollution atmosphérique, changements climatiques et biodiversité, etc.). Ils devront aussi intégrer davantage les différents éléments visés par le Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) et les activités relatives aux effets relevant du Groupe de travail des effets. Cette intégration sera démontrée par des résultats/produits communs/conjoints, tels que les rapports d'évaluation, les rapports par pays, des sites Web communs, le renforcement des capacités ou les réponses apportées aux besoins des Parties. Nombre d'outils scientifiques mis au point dans le cadre de la Convention, tels que les modèles d'évaluation intégrée, sont utilisés par d'autres parties prenantes et continueront à être affinés.

8. La partie scientifique joue un rôle important, à savoir fournir des données pertinentes et d'analyser les concentrations et dépôts de polluants atmosphériques, ainsi que leurs effets néfastes sur la santé et les écosystèmes et les dommages causés aux cultures et aux matériaux. Les activités de surveillance fournissent des informations sur l'état et l'évolution à long terme de l'environnement, dans le temps et dans l'ensemble de la région de la CEE. Sont également fournies des données permettant d'améliorer la compréhension scientifique des liens entre les émissions et les effets, et de faciliter l'élaboration et la vérification des modèles.

9. Les activités de modélisation de l'atmosphère et des effets ont pour principal but de généraliser et de chiffrer les liens entre les émissions et les effets pour faciliter l'application des Protocoles à la Convention. Elles fournissent aussi les outils nécessaires pour élaborer et évaluer les mesures de réduction. De même, elles facilitent la collecte et l'évaluation des informations ayant trait à la pollution atmosphérique transfrontière, ainsi que l'application des stratégies de surveillance de l'EMEP et du Groupe de travail des effets. Ces travaux contribuent directement à l'établissement de modèles d'évaluation intégrée, à l'évaluation des charges critiques et de leurs dépassements, et à celle du transport des polluants atmosphériques et de leurs effets à l'échelle de l'hémisphère.

10. Les travaux relatifs aux doses-réactions et aux charges critiques (tableau 1) visent essentiellement à fournir des renseignements détaillés donnant une mesure des dommages causés – ou susceptibles de l'être – par la pollution atmosphérique à divers écosystèmes, notamment les zones agricoles et les zones protégées du réseau Natura 2000.

11. La mise au point plus poussée des inventaires des émissions a pour principal objectif d'en améliorer la qualité, la transparence, la cohérence et l'exhaustivité. Les Parties bénéficient d'une aide pour satisfaire aux prescriptions en matière de communication de données d'émission qui leur sont imposées par la Convention et ses

Protocoles. Des méthodes sont actuellement élaborées pour évaluer les données et les projections concernant les émissions, de façon à identifier et à résoudre les problèmes de communication de données. Cela étant, l'expérience montre qu'il faudrait poursuivre les travaux scientifiques pour améliorer la qualité et la fiabilité des données sur les émissions et les projections. Dans la mesure du possible, les prescriptions en matière de notification sont en permanence harmonisées avec celles d'autres organes, en particulier la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et avec la Directive de l'Union européenne (UE) fixant des plafonds d'émission nationaux<sup>1</sup>. Les émissions estimées et leurs projections apportent une contribution directe aux modèles d'évaluation intégrée et servent à étayer l'examen du respect des dispositions. Une des activités visées par ce point du plan de travail concerne l'examen des demandes d'ajustement aux inventaires des émissions soumises conformément aux décisions 2012/3, 2012/4 et 2012/12 de l'Organe exécutif.

12. L'évaluation intégrée cherche à évaluer le fondement scientifique et l'efficacité des politiques (passées et futures) et des protocoles (une des priorités stratégiques de la Convention). Des modèles d'évaluation intégrée sont appliqués pour concevoir et analyser des scénarios prévoyant des mesures d'un bon rapport coût-efficacité pour réduire l'acidification, l'eutrophisation, l'ozone troposphérique, l'exposition humaine aux particules et à l'ozone, et le forçage radiatif à court terme à l'échelle régionale. La modélisation portera sur : a) les options envisageables pour réduire les émissions de soufre, d'oxydes d'azote, d'ammoniac, de composés organiques volatils non méthaniques (COVNM), de méthane, de particules primaires, de carbone organique, de carbone noir et de monoxyde de carbone, y compris des mesures structurelles dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'agriculture, ainsi que leur coût; b) les projections des émissions; c) l'évaluation du transport de ces substances dans l'atmosphère; et d) l'analyse et la quantification des effets et des avantages de la réduction des émissions du point de vue de la santé et de l'environnement.

13. Les travaux sur le transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère consistent principalement à étoffer les connaissances scientifiques concernant le transport intercontinental des polluants atmosphériques dans l'hémisphère Nord, ses effets sur la santé, sur les écosystèmes et sur le climat, et les liens entre la pollution atmosphérique régionale et les changements observés au niveau mondial. Les activités prévoient une collaboration avec des organes, programmes et réseaux internationaux de la région de la CEE et hors CEE qui travaillent dans des domaines apparentés. Les travaux s'articulent autour de six thèmes : conception et évaluation de modèles, répartition par source et analyse source-récepteur, effets de la pollution atmosphérique sur la santé, les écosystèmes et le climat, effets des changements climatiques sur la pollution atmosphérique, inventaires et projections des émissions de polluants atmosphériques à l'échelle mondiale, et réseau de données réparties et outils d'analyse.

14. Les activités portant sur les messages/recommandations entre scientifiques et décideurs revêtiront la forme de rapports d'évaluation et de synthèse sur les travaux des groupes subsidiaires scientifiques établis en vue de déterminer les tendances et de faire ressortir les conclusions scientifiques utiles à l'élaboration de politiques.

15. Étant donné que de nombreuses activités sont périodiques et similaires d'une année à l'autre, le tableau est subdivisé en deux parties : A. Activités scientifiques menées dans le cadre du projet pendant la période 2016-2017; et B. Activités scientifiques périodiques dont les objectifs sont clairement définis les résultats doivent être obtenus dans un délai déterminé.

---

<sup>1</sup> Directive 2001/81/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2001 fixant des plafonds d'émission nationaux pour certains polluants atmosphériques.

Tableau 1  
Activités scientifiques

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
<b>A.</b>	<b>Activités scientifiques menées dans le cadre du projet pendant la période 2016-2017</b>			
<b>1.1</b>	<b>Amélioration des outils nécessaires pour évaluer les polluants atmosphériques et leurs effets dans la région de la CEE</b>			
<b>1.1.1</b>	<b>Outils de surveillance et de modélisation</b>			
1.1.1.1	Fixer les priorités pour la collecte de données de surveillance et autres par les Parties en fonction des besoins des décideurs et des contraintes financières. Hiérarchiser les appels à données et la collecte de données pour les Programmes internationaux concertés (PIC) en fonction des besoins des décideurs et des contraintes financières	Liste actualisée des priorités en termes de surveillance et d'inventaires et recommandation à adresser à l'Organe exécutif en 2016	Groupe de travail des effets	Prise en charge par les contributions recommandées et les Parties
1.1.1.2	Analyse des tendances des concentrations et des dépôts atmosphériques à partir des données de surveillance et des résultats des modèles	Rapport sur les tendances observées et modélisées des concentrations et dépôts atmosphériques sur le territoire des Parties dans les vingt dernières années (à confirmer)	Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, Centre de synthèse météorologique-Ouest (CSM-O), Centre de synthèse météorologique-Ouest (CSM-E) et Centre de coordination pour les questions chimiques (CCQC)	Prise en charge par la France, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et toutes les Parties
1.1.1.3	Achever l'analyse comparative des modèles dans le cadre de l'exercice Eurodelta3 (campagnes de l'EMEP et modélisation des tendances)	Publication du rapport de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et encouragement de la publication de documents évalués par les pairs	Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, CSM-O	Prise en charge par la France et les Parties
1.1.1.4	Examiner la valeur ajoutée des supersites urbains et reculés jumelés existants pour évaluer la contribution du transport à longue distance à la pollution atmosphérique urbaine	Document d'orientation sur la pertinence des sites urbains dans le cadre du transport à longue distance (2017)	Équipe spéciale des mesures et de la modélisation	Prise en charge par les Parties
	Améliorer le modèle relatif aux conditions urbaines de base; évaluer l'incidence d'une meilleure résolution verticale et horizontale; étudier l'utilisation du modèle 1D-ESX pour mieux prévoir les concentrations à l'intérieur et autour des zones urbaines	Résultats du modèle de l'EMEP	CSM-O	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	Évaluer les niveaux de base des métaux lourds et des polluants organiques persistants (POP) dans certaines villes du domaine de l'EMEP	Rapport de l'EMEP	CSM-E	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.1.1.5	Développer la communication de données « en temps quasi réel » pour renforcer la contribution de l'EMEP aux programmes Copernicus et GEOSS	Document d'orientation ayant des objectifs stratégiques en ce qui concerne la disponibilité en temps voulu des données	CCQC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et au programme Copernicus (à confirmer)
1.1.1.6	Améliorer et mettre à jour le modèle de l'EMEP pour simuler les concentrations d'ozone, de particules et de NO <sub>x</sub> , notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la modélisation du transport entre la biosphère et l'atmosphère – y compris l'incidence des conditions climatiques sur les émissions d'ammoniac (NH<sub>3</sub>)</li> <li>• Réviser la modélisation des aérosols organiques secondaires pour modifier les connaissances scientifiques en conséquence</li> <li>• Incidence de la chimie hétérogène sur la formation d'ozone et de particules, la durée de vie des oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) et les dépôts</li> <li>• Réviser le mécanisme de transformation chimique en se servant des mécanismes MCM/CRI du Royaume-Uni comme référence</li> </ul>	Rapports sur l'amélioration du modèle de l'EMEP et des résultats du modèle (2016 et 2017)	CSM-O	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.1.1.7	Améliorer et mettre à jour le modèle de l'EMEP pour les métaux lourds et les POP, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire la transition entre les calculs opérationnels des métaux lourds et des POP et la projection latitude-longitude avec une fine résolution</li> <li>• Améliorer le paramétrage des modèles de chimie atmosphérique liés à l'interaction du Hg et des POP avec les aérosols atmosphériques</li> </ul>	Rapports sur l'amélioration du modèle de l'EMEP et des résultats du modèle (2016 et 2017)	CSM-E	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer le paramétrage des modèles de transport de polluants entre différents milieux (air, eau, sol, végétation)</li> </ul>			
1.1.1.8	Chiffrer les effets conjugués de plusieurs polluants sur la corrosion et l'encrassement de certains matériaux dans des conditions environnementales différentes	Rapport d'activité (2016) et rapport sur les tendances de la corrosion, de l'encrassement et de l'environnement pendant la période 1987-2015 (2017)	PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris ceux des monuments historiques et culturels (PIC-Matériaux)	Prise en charge par l'Italie, la Suède et les contributions recommandées
	Intensifier les activités relatives aux études de cas sur les sites culturels inscrits au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	Appel à données (2016) et rapport d'activité (2017)		
1.1.1.9	Élaborer une approche intégrée pour exploiter les synergies dans la recherche visant les émissions, le transport à longue distance et l'exposition aux métaux lourds et aux POP en vue d'un recensement systématique des risques et d'une évaluation des possibilités de lutte contre les émissions.	À définir	CSM-E et Groupe de travail des effets	À définir
1.1.1.10	Flux de dépôts de métaux lourds et de POP dépendant des écosystèmes selon différents types d'affectation des terres dans le nouveau maillage de l'EMEP	Résultats des modèles	CSM-E	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.1.1.11	Évaluer le modèle de l'EMEP (et améliorer le modèle ultérieurement); comparer à de nouvelles mesures, notamment : satellites, AMS concernant les aérosols, mesures de flux, autres réseaux	Rapport d'activité (2016-2017)	CSM-O	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.1.1.12	Coopération avec le Groupe de travail des effets en mettant sur pied un groupe de contact pour comparer les mesures de l'exposition du Groupe de travail des effets et la stratégie d'observation de l'EMEP	Réunion(s) conjointe(s)	Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et PIC	Prise en charge par les contributions nationales



<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.1.1.13	Évaluer la répartition et les effets du mercure (Hg) transporté à longue distance dans l'environnement aquatique, notamment le biote (examen à la réunion de l'Équipe spéciale en octobre 2015)	Rapport sur la présence de mercure dans l'environnement aquatique (examen à la réunion de l'Équipe spéciale du PIC-Eaux en octobre 2015)	PIC d'évaluation et de surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les cours d'eau et les lacs (PIC-Eaux), PIC de surveillance intégrée des effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes (PIC-Surveillance intégrée)	Prise en charge par la Norvège, la Suède, la Finlande et les contributions recommandées  Approbation obligatoire par l'Équipe spéciale du PIC-Eaux
1.1.1.14	Évaluer l'étendue régionale des lacs touchés par l'acidification (examen à la réunion de l'Équipe spéciale en octobre 2015)	Rapport sur l'étendue régionale des lacs touchés par l'acidification (décision à prendre à la réunion de l'Équipe spéciale en octobre 2015)	Équipe spéciale du PIC-Eaux	Prise en charge par la Norvège et les contributions recommandées
1.1.1.15	Étudier plus avant l'incidence des dépôts d'azote (N) sur les parties plus sensibles des écosystèmes forestiers (par exemple les lichens, les mycorhizes, la diversité végétale, la teneur en azote des feuillages des arbres, la présence d'azote dans la solution des sols)	Rapport sur : a) les effets du dépassement des charges critiques d'azote sur la défoliation des arbres; b) les effets de la pollution atmosphérique et des changements climatiques sur la croissance des forêts; c) les effets des dépôts d'azote sur les maladies des arbres; d) les dépôts d'azote et le lessivage des nitrates dans les eaux souterraines	PIC d'évaluation et de surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (PIC-Forêts)	Prise en charge par l'Allemagne et les contributions recommandées
	Évaluer les effets de l'ozone sur les arbres des forêts à différentes échelles (dommages causés aux feuilles/aiguilles, défoliation et/ou décoloration de la couronne des arbres, réactions des espèces symptomatiques)	Rapport sur : a) la relation doses-réactions; b) les dommages causés par l'ozone aux arbres des forêts et aux espèces végétales symptomatiques à la lisière des forêts	PIC-Forêts, PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures (PIC-Végétation)	Prise en charge par l'Allemagne, la Finlande, la Suède et les contributions recommandées
	Évaluer la situation et les tendances à long terme des métaux lourds dans les milieux des écosystèmes forestiers	Rapport sur les concentrations de métaux lourds dans d'importants milieux des écosystèmes forestiers  Rapport conjoint sur les relations de cause à effet	PIC-Surveillance intégrée	Prise en charge par l'Allemagne, la Finlande, la Suède et les contributions recommandées

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.1.1.16	Collecter et analyser des données relatives aux effets des polluants atmosphériques sur les forêts; améliorer et affiner les méthodes existantes et en élaborer de nouvelles; améliorer l'infrastructure de données et incorporer une documentation transparente sur les mesures adoptées et atteindre un degré plus élevé d'interopérabilité avec d'autres réseaux (LTER par exemple) et normes en matière d'infrastructure (INSPIRE par exemple); constituer une base de données agrégées pour obtenir des évaluations plus intégrées	Les données collectées et compilées par le PIC-Forêts devraient être mieux connues et plus faciles à utiliser par les utilisateurs internes et externes  Les données traitées et/ou agrégées par le PIC-Forêts devraient devenir exploitables pour les scientifiques internes et externes	PIC-Forêts	Prise en charge par l'Allemagne et les contributions recommandées
1.1.1.17	Évaluer les effets de l'ozone troposphérique sur la végétation (semi-)naturelle et les cultures dans les conditions climatiques actuelles et futures, individuellement ou conjointement avec l'azote	Rapport sur : a) les éléments obtenus sur le terrain susceptibles de corroborer l'impact de l'ozone sur la végétation; b) l'incidence de l'ozone sur la biodiversité	PIC-Végétation	Prise en charge par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les contributions recommandées
1.1.1.18	Réaliser l'étude européenne sur les mousses 2015/16	Rapports d'activité annuels sur l'étude européenne sur les mousses 2015/16 (métaux lourds, azote et POP)	PIC-Végétation	Sources de financement à préciser
1.1.1.19	Évaluer les tendances à long terme des effets du soufre (S), de l'azote et des métaux lourds sur les écosystèmes	Rapport sur les tendances à long terme des effets du soufre et de l'azote (2016)  Rapport sur les tendances des métaux lourds (2017)  Rapport conjoint sur la relation de cause à effet (2017)	PIC-Surveillance intégrée, PIC-Forêts, PIC-Surveillance intégrée	Prise en charge par la Finlande, la Suède et les contributions recommandées  Prise en charge par l'Allemagne, la Finlande, la Suède et les contributions recommandées
1.1.1.20	Déterminer l'état des écosystèmes et en prévoir l'évolution à long terme compte tenu des variations et de l'impact au niveau régional de certains polluants atmosphériques, une attention particulière étant accordée aux	Rapport sur les liens entre les dépassements des charges critiques calculées et les effets observés de l'azote (2017)	PIC-Surveillance intégrée	Prise en charge par la Finlande, la Suède et les contributions recommandées

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	effets sur les biotes et à la surveillance de l'état des bassins hydrographiques et d'autres écosystèmes			
1.1.1.21	<p>Analyser et récapituler les réponses des centres nationaux de liaison suite à l'appel à données de 2012 et les contributions à un rapport spécial du Centre de coordination pour les effets (CCE) sur : a) la modélisation dynamique des modifications abiotiques et biotiques des catégories d'habitat du Système européen harmonisé d'information sur la nature (EUNIS); et b) les applications provisoires à l'échelle régionale</p> <p>Donner suite à une éventuelle demande faite aux centres nationaux de liaison de Parties à la Convention, y compris les pays de l'EOCAC, par le Groupe de travail des effets, à sa trente-quatrième session, visant à ce que soient communiquées à la CEE des données nationales sur les charges critiques calculées pour la biodiversité, des résultats provisoires devant être communiqués en 2016 et la date limite étant 2017</p> <p>Assurer la mise en œuvre de la base de données européenne relative aux charges critiques dans la base de connaissances EMEP-CMEI pour appuyer les politiques européennes axées sur les effets, sous la direction de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation</p>	Application préliminaire pour appuyer les politiques axées sur les effets et dans le cadre des évaluations à l'échelle européenne	PIC de modélisation et de cartographie des charges et niveaux critiques ainsi que des effets, des risques et des tendances de la pollution atmosphérique (PIC-Modélisation et cartographie) avec des contributions sous forme de données de la part de ses centres nationaux de liaison, du CCE et d'autres PIC le cas échéant	Prise en charge par France, les Pays-Bas et les contributions recommandées
1.1.1.22	Perfectionner les méthodes d'évaluation des effets directs et indirects de la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance sur la santé	Rapport sur la mise à jour des méthodes de quantification du fardeau sanitaire de la pollution atmosphérique	Équipe spéciale mixte des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique (Équipe spéciale des aspects sanitaires)	Prise en charge par l'Allemagne, la Suisse et les contributions recommandées
1.1.1.23	Collecter des données relatives aux effets de l'ozone et des particules (notamment du carbone noir) sur la santé et les analyser	Mise à jour des données sur les effets de l'ozone et des particules sur la santé	Équipe spéciale des aspects sanitaires	Prise en charge par l'Allemagne, la Suisse et les contributions recommandées

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.1.1.24	Évaluer les pratiques en matière de communication des risques sanitaires liés à une exposition à la pollution atmosphérique	Rapport sur les méthodes de communication des risques sanitaires liés à une exposition à la pollution atmosphérique	Équipe spéciale des aspects sanitaires	Prise en charge par l'Allemagne, la Suisse et les contributions recommandées
1.1.1.25	Évaluation des niveaux de pollution par les métaux lourds dans certains pays	Publication en ligne des résultats et des données	CSM-E, Pays-Bas et autres	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.1.1.26	a) Étudier le rôle des émissions dynamiques sensibles au climat (oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), ammoniac, composés organiques volatils (COV), méthane) pour appliquer efficacement le Protocole de Göteborg afin de réduire les niveaux d'ozone et de particules et les dépôts d'azote	Rapport technique sur l'impact climatique de la réalisation des objectifs du Protocole de Göteborg	CSM-O	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
	b) Calculer le forçage dû aux polluants climatiques à courte durée de vie pour l'application du Protocole de Göteborg; évaluer l'incertitude entourant le forçage dû au carbone noir	Rapport technique sur le forçage dû aux polluants climatiques à courte durée de vie dans la zone de l'EMEP (pour le carbone noir, le méthane et l'ozone)	CSM-O	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
	c) Étudier le rôle des interactions et des processus pour réduire les incertitudes liées aux émissions de métaux lourds et de POP et à la modélisation dans la zone de l'EMEP	Rapport technique sur : a) l'interaction du mercure et des POP avec les aérosols atmosphériques; b) la dispersion du mercure dans l'environnement, une attention particulière étant prêtée aux écosystèmes aqueux; c) le paramétrage des modèles de remise en suspension par le vent et de revolatilisation des métaux lourds et des POP; et d) l'influence des changements climatiques sur les émissions secondaires de métaux lourds et de POP	CSM-E, Centre des inventaires et des projections des émissions (CIPE), CCQC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.1.1.27	Effectuer une biosurveillance pour détecter les changements naturels, en particulier pour évaluer les effets intégrés des polluants atmosphériques et des changements climatiques	Rapport sur les réactions dynamiques (modification de la végétation) liées aux dépôts d'azote	PIC-Surveillance intégrée	Prise en charge par la Finlande, la Suède et les contributions recommandées

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.1.1.28	Perfectionner et valider la modélisation des réactions des écosystèmes (évolution de la végétation) en se fondant sur la surveillance à long terme dans le cadre des PIC, y compris les interactions entre les changements climatiques, l'utilisation des terres et les réactions biologiques	Rapports annuels sur les avancées de la modélisation dynamique. Rapport (2016) et document scientifique (2017)	Tous les PIC liés aux écosystèmes, Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique	Prise en charge par les pays chefs de file respectifs et la Suède
<b>1.1.2</b>	<b>Outils relatifs aux émissions et aux projections</b>			
1.1.2.1	Se concerter avec les spécialistes des émissions pour définir la collaboration en matière de traitement des émissions semi-volatiles (notamment les émissions condensables), mais également en ce qui concerne la spatialisation des émissions et d'autres sujets importants	Définir un groupe de contact central et organiser un atelier conjoint	Équipe spéciale des mesures et de la modélisation/Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions CSM-O/CIPE/Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP, la France, les Pays-Bas et autres Parties
1.1.2.2	Mettre en œuvre un système de maillage pour la zone de l'EMEP dans une résolution plus fine (0,1° x 0,1° en longitude et en latitude). Collecter et contrôler les données communiquées par les pays concernant les principaux polluants, les métaux lourds et les POP; recenser les lacunes en matière de données; perfectionner et adapter le nouveau système de maillage pour les principaux polluants en incluant des données de substitution provenant d'autres sources que la base de données EDGAR et en ajoutant les informations disponibles sur les grandes sources ponctuelles provenant des données du PRTR européen; procéder à des estimations d'experts pour les domaines restants	Système de maillage fondé sur des modules et des variables de substitution en vue de la répartition géographique des données d'émission complétées pour le nouveau domaine de maillage de l'EMEP, avec des coordonnées géographiques de 0,1° x 0,1° en longitude et en latitude pour certains polluants et certaines années. Données d'émission maillées sur les polluants selon les coordonnées géographiques (0,1° x 0,1°). Mise en œuvre progressive et finalisation en 2017	CIPE	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.1.2.3	Comparaison des données de la Convention avec les données d'émission d'autres sources – Centre commun de recherche de la Commission, International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA), CCNUCC (le projet MACC étant facultatif) – et évaluation des différences	Présentation des tableaux indiquant les différences estimées. (rapport succinct contenant les principales conclusions – à confirmer)	CIPE et Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.1.2.4	Évaluer la communication de données sur le carbone noir dans le cadre de la Convention. Étudier les options envisageables pour établir une répartition géographique du carbone noir	Rapport technique	CIPE	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.1.2.5	Évaluer d'autres méthodes concernant les inventaires des émissions de métaux lourds et de POP (notamment la modélisation inverse) en combinant surveillance et modélisation à l'échelle régionale et mondiale	Rapport technique	CIPE, CSM-E	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.1.2.6	Mettre à jour la stratégie à long terme en vue d'un examen approfondi	Rapport technique en 2017	Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions	À définir
<b>1.1.3</b>	<b>Outils d'évaluation intégrée</b>			
1.1.3.1	Mettre à jour le modèle d'interaction et de synergie entre les gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique (GAINS) au moyen de nouvelles informations sur les émissions, les nouvelles technologies, et les effets sur la santé et les écosystèmes	Nouvelle version du modèle GAINS et description	CMEI et Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.1.3.2	Renforcer les corrélations avec la pollution atmosphérique à l'échelle locale et les mesures locales économiquement rationnelles : établir une corrélation avec les politiques sanitaires à l'échelle locale; définir un équilibre économiquement rationnel entre l'action locale/transfrontière et l'action urbaine/rurale	Rapport (2017 – à confirmer)	CMEI et Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée conjointement avec l'Équipe spéciale des aspects sanitaires et l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation/CSM-O	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.1.3.3	Assurer une gestion intégrée de l'azote; établir une corrélation entre l'air et l'eau; établir ce qui arrive aux services rendus par les écosystèmes et la biodiversité	Rapport	CMEI, Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, Équipe spéciale de l'azote réactif, PIC-Modélisation et cartographie	Tributaires des contributions en nature disponibles

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
<b>1.1.4</b>	<b>Outils permettant de prendre en compte les problèmes posés à l'échelle mondiale par l'évaluation de la qualité de l'air</b>			
1.1.4.1	Procéder à des simulations actualisées et améliorées du transport des polluants atmosphériques à l'aide d'un ensemble de modèles mondiaux et régionaux pour quantifier les relations source-récepteur à des échelles intercontinentales	Ensemble de modèles mondiaux et régionaux pour 2008-2010 et simulations de la sensibilité	Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques, CSM-O, CSM-E	Contributions en nature d'experts nationaux
	Procéder à des comparaisons détaillées modèles/observations et entre différents modèles	Publication d'une édition spéciale du journal <i>Atmospheric Chemistry and Physics</i> consacrée à l'évaluation à l'échelle mondiale et régionale du transport intercontinental des polluants atmosphériques : résultats des initiatives HTAP, AQMEII, et MICS		
1.1.4.2	Faire le point sur les stratégies d'atténuation disponibles pour la pollution atmosphérique dans l'hémisphère Nord. Évaluer les incidences des stratégies concernant les effets sur la santé, les écosystèmes et le climat	Atelier sur les méthodes d'évaluation de l'impact de la pollution atmosphérique régionale et transportée en collaboration avec le Groupe de travail des effets et des groupes d'experts analogues de l'Asie du Sud et de l'Est	Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques, Groupe de travail des effets, CMEI, Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée	Prise en charge par les États-Unis, l'UE et les contributions en nature d'experts nationaux
		Publication d'une édition spéciale ou d'un document d'analyse dans un journal interdisciplinaire visant scénarios, sources/récepteurs, effets et possibilités d'atténuation		
		Élaboration d'un outil de type FASST pour étudier les scénarios et effets mis en avant par l'Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques		
1.1.4.3	Analyser l'efficacité des stratégies de lutte à l'échelle de	Atelier et rapport	Équipe spéciale du transport hémisphérique	À définir

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	l'hémisphère : définir un équilibre économiquement rationnel entre des actions à l'échelle européenne et mondiale (conjointement avec l'Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques)		des polluants atmosphériques, CMEI, Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée	
1.1.4.4	Examiner l'incidence des changements climatiques sur la contribution des sources régionales et extrarégionales de pollution atmosphérique	Rapport sur les conclusions solidement étayées du GIEC et d'autres études concernant l'incidence des changements climatiques sur le transport des polluants atmosphériques	Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques	Prise en charge par les États-Unis, l'UE et les contributions en nature d'experts nationaux
<b>1.2</b>	<b><i>Coopération avec les Parties</i></b>			
1.2.1	Renforcer l'importance des observations de niveau 1 de qualité élevée de l'EMEP	Atelier relatif à l'amélioration de la qualité des observations de niveau 1 de l'EMEP (2016)	CCQC et Équipe spéciale des mesures et de la modélisation	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
	Aider les Parties à mettre en œuvre la stratégie révisée de l'EMEP pour 2010-2019 (stratégie de surveillance de l'EMEP); renforcer les activités dans les régions où les activités de surveillance laissent à désirer	Communication avec les Parties au sujet de la mise en œuvre de la stratégie de surveillance de l'EMEP		
1.2.2	Organiser une campagne de mesure des POP, y compris une comparaison en laboratoire et sur le terrain des analyses des POP (dans l'attente de contributions externes pour le financement, une proposition étant en cours d'élaboration)	À confirmer	CCQC, Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et experts nationaux	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.2.3	Organiser une campagne de mesure intensive en collaboration avec le projet ACTRIS-2 (examen à la prochaine réunion du projet ACTRIS-2 après l'été 2015)	Présentation à l'Organe directeur de l'EMEP de plans concernant les périodes d'observation intensive	CCQC, Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et experts nationaux	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP



<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.2.4	Évaluation des niveaux de pollution par les métaux lourds et les POP, avec une fine résolution spatiale, en coopération avec des experts nationaux (études de cas de l'EMEP concernant les métaux lourds)	Élaboration conjointement avec des experts nationaux de rapports techniques sur l'évaluation des niveaux de pollution par les métaux lourds dans certains pays	CSM-E et Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et experts nationaux	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.2.5	Interpréter et évaluer de concert avec les Parties et le CCQC les données d'observation et la comparaison avec les données de modélisation	Rapport de l'EMEP	CSM-O, CCQC, Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et experts nationaux	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.2.6	Évaluation des niveaux de pollution par les métaux lourds dans certains pays	Publication en ligne des résultats et des données en 2016 (à confirmer)	CSM-E, Bélarus et Pays-Bas	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
<b>1.3</b>	<b><i>Coopération avec d'autres projets et organes (activités de sensibilisation)</i></b>			
1.3.1	Renforcer les liens avec les groupes scientifiques participant aux activités de mesure des niveaux II et III, et formuler une stratégie pour la mise en œuvre de périodes d'observation intensive	Plan de la campagne de mesure intensive et coordination de son application	CCQC et Équipe spéciale des mesures et de la modélisation	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.3.2	Concrétiser les éléments nouveaux et les recommandations découlant des activités de recherche telles que, par exemple, le projet ACTRIS-2, les groupes consultatifs scientifiques du programme Veille de l'atmosphère globale (VAG), etc., s'il y a lieu	Mise à jour des conseils de l'EMEP en matière de surveillance	CCQC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.3.3	Améliorer la collaboration avec le programme VAG/OMM concernant l'échange de données, l'harmonisation des techniques de mesure et l'échange de savoir-faire	Participation d'experts de l'EMEP aux activités des organes experts du programme VAG/OMM  Mise en commun des données de l'EMEP et des archives du programme VAG/OMM  Formation des experts de l'EMEP au Centre de formation et d'enseignement du programme VAG	Équipe spéciale des mesures et de la modélisation/CCQC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.3.4	Mettre en relief les données d'observation de l'EMEP diffusées par d'autres réseaux tels que le programme Copernicus, l'AEE, le TOAR, etc.	Mise en relief de l'importance du réseau d'observation de l'EMEP	Équipe spéciale des mesures et de la modélisation/CCQC	
1.3.5	Appuyer le programme AMAP en rapport avec la gestion harmonisée des observations et des données atmosphériques en Arctique (POP, métaux lourds, aérosols, gaz réactifs (polluants climatiques à courte durée de vie)  Étudier la possibilité d'utiliser les outils, les données et l'infrastructure de l'EMEP pour appuyer les activités du programme AMAP	Mise en relief du réseau d'observation de l'EMEP	CCQC/CSM-O/CSM-E	
1.3.6	Appuyer la Convention de Stockholm (PNUE) en rapport avec la gestion des observations et des données atmosphériques en Europe, contribuer à l'entrepôt de données de la Convention et mieux faire connaître les capacités et données de l'EMEP	Mise en relief du réseau d'observation de l'EMEP	CCQC/CSM-O/CSM-E	
1.3.7	Poursuivre la collaboration avec les commissions OSPARCOM et HELCOM concernant la surveillance et la modélisation de l'atmosphère et la gestion des données	Mise en relief du réseau d'observation de l'EMEP	CCQC/CSM-O/CSM-E	
1.3.8	Renforcer la coopération entre l'EMEP et le service de surveillance de l'atmosphère du programme Copernicus (CAMS) dans le domaine de l'assimilation des données et des questions urbaines	Rapport à l'Organe directeur de l'EMEP	CSM-O	
1.3.9	Améliorer la collaboration avec le programme VAG/OMM concernant l'échange de données, l'harmonisation des techniques de mesure et l'échange de savoir-faire	Participation d'experts de l'EMEP aux activités des organes experts du programme VAG/OMM  Mise en commun des données de l'EMEP et des archives du programme VAG/OMM	Équipe spéciale des mesures et de la modélisation/CCQC	

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
		Formation des experts de l'EMEP au Centre de formation et d'enseignement du programme VAG		
1.3.10	Contribuer aux évaluations de la qualité de l'air dans les pays nouvellement industrialisés, notamment en établissant des relations source-récepteur pour les grandes régions du monde (coopération avec l'OMS, le PNUE, la Banque mondiale et les pays intéressés non parties à la Convention)	Rapport à l'Organe directeur de l'EMEP	CSM-O, Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques	
<b>1.4</b>	<b><i>Améliorer le fonctionnement du Groupe de travail des effets et de l'EMEP, ainsi que de leurs organes subsidiaires</i></b>			
1.4.1	Mettre au point des normes communes pour tous les PIC et envisager la création d'un portail pour pouvoir procéder à des évaluations intégrées et aider les Parties à mettre en œuvre des stratégies de lutte contre la pollution atmosphérique	Meilleur accès aux données sur le Web	EMEP, Groupe de travail des effets, notamment les PIC et d'autres organes subsidiaires	
		Ensemble officiel de normes communes convenues		
		Création d'un portail commun en ligne pour les données provenant des observations et des modèles		
1.4.2	Étudier des moyens de combiner/ regrouper les activités de certains PIC (PIC-Surveillance intégrée, PIC-Forêts, PIC-Eaux, par exemple); améliorer l'intégration des travaux et des rapports; envisager la possibilité de tenir des réunions conjointes	Organisation plus efficace des travaux effectués par les PIC	Groupe de travail des effets/PIC	
1.4.3	Étudier un mécanisme de financement à long terme plus stable des activités liées aux effets	Recommandation relative à un nouveau mécanisme financier adressée à l'Organe exécutif	Bureau de l'Organe exécutif/principaux organes subsidiaires	

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
<b>1.5</b>	<b><i>Évaluations scientifiques et de politique générale</i></b>			
1.5.1	Évaluer les tendances à long terme de la pollution atmosphérique et leurs effets défavorables	Rapport du Groupe de travail des effets sur les tendances	Groupe de travail des effets	
		Rapport de l'EMEP sur les tendances	Organe directeur de l'EMEP	
1.5.2	Évaluer les résultats scientifiques et de politique générale obtenus ces dernières décennies dans le cadre de la Convention, notamment l'état des connaissances scientifiques, les tendances et les réalisations dans le cadre du Protocole de Göteborg, et donner un aperçu des enjeux futurs	Rapport d'évaluation détaillé et résumé à l'intention des décideurs (les deux en 2016)	Groupe de travail des stratégies et de l'examen, Groupe de travail des effets, Organe directeur de l'EMEP	
<b>B.</b>	<b><i>Activités scientifiques périodiques</i></b>			
<b>1.1</b>	<b><i>Surveillance de l'atmosphère et des effets</i></b>			
1.1.1	Aider les Parties à mettre en œuvre les stratégies de surveillance de l'EMEP (stratégie de surveillance de l'EMEP pour 2010-2019) et du Groupe de travail des effets (stratégie à long terme révisée pour les activités relatives aux effets); renforcer la participation des pays de l'EOCAC	Amélioration des activités de surveillance et de communication de données, en particulier dans les régions où les activités de surveillance sont peu nombreuses	CCQC et PIC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège  Prise en charge par les pays chefs de file respectifs et les contributions recommandées
1.1.2	Réviser et étoffer les méthodes à appliquer dans la surveillance des modifications de la composition atmosphérique; mettre à jour les manuels d'échantillonnage et d'analyse chimique et biologique de l'EMEP et des PIC, pour les espèces prioritaires	Mise à jour des manuels d'échantillonnage et d'analyse	CCQC et PIC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
1.1.3	Effectuer les fonctions d'assurance qualité et de contrôle de qualité; traiter et stocker les données d'observation à long terme communiquées par les Parties	Présentation des résultats sur les sites Web du CCQC et des PIC et/ou dans des rapports techniques. Accès en ligne aux données, dans un format téléchargeable, via la base de données se trouvant sur le site Web du CCQC et les centres des PIC	CCQC et PIC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	Dispenser une formation et fournir une assistance aux Parties en matière de communication de données, et de collecte et de diffusion de métadonnées	Meilleure qualité des mesures; enrichissement des bases de données au moyen des résultats des mesures		
	Mettre à jour et enrichir les bases de données	Présentation de nouveaux modèles sur le site Web du CCQC  Cours de formation sur les activités de mesure, l'assurance qualité et le contrôle de qualité  Comparaisons entre laboratoires des variables nécessaires aux stratégies de surveillance  Accès aux données accordé aux organisations collaborant aux activités		
1.1.4	Interpréter et évaluer les données d'observation de concert avec les Parties, collaborer avec les centres de modélisation de l'EMEP au sujet de l'utilisation des données, évaluer les tendances temporelles et spatiales	Rapports d'activité de l'EMEP, rapport conjoint de l'EMEP sur les particules, sites Web du CCQC et de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, rapports des PIC	CCQC, CSM-E, CSM-O, Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, PIC, Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège; contributions volontaires des Parties
1.1.5	Renforcer les liens avec les groupes scientifiques participant aux activités de mesure des niveaux II et III, et organisation de périodes d'observation intensive	Publication de documents évalués par les pairs concernant les périodes d'observation intensive de l'EMEP  Plan de la campagne de mesure intensive et coordination de son application	CCQC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
1.1.6	Assurer une coopération scientifique et technique avec les activités de surveillance et de modélisation orientées vers les effets	Appui aux Parties et aux groupes créés au titre de la Convention par une participation et des apports aux réunions pertinentes, en représentant l'EMEP	CCQC, CSM-O, CSM-E, Équipe spéciale des aspects sanitaires, PIC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	Faciliter la compatibilité et l'échange de données liées à la surveillance dans le cadre de l'EMEP et d'autres activités de surveillance ayant des objectifs complémentaires, y compris les activités relatives à la qualité de l'air au niveau local, les facteurs de forçage climatique à courte durée de vie et les gaz à effet de serre à longue durée de vie	Rapport sur l'activité entreprise et communication aux Parties des conclusions pertinentes et des mesures nécessaires ou déjà prises		
1.1.7	Favoriser les activités de sensibilisation	Rapports annuels sur l'intérêt, l'importance et le bilan de la participation et de la collaboration aux activités de surveillance et d'évaluation des données menées hors du cadre de la Convention	CCQC, Équipe spéciale des aspects sanitaires, Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
	Contribuer à l'élaboration de divers rapports d'autres organisations, organes, programmes et projets, et mettre en relief les contributions apportées			
	Coopérer avec les programmes et activités à l'extérieur de la région de la CEE et communiquer des informations à leur sujet à l'Organe exécutif			
1.1.8	Partager les informations recueillies conformément aux prescriptions de la Convention avec d'autres conventions et organes internationaux		CSM-E, CSM-O, CCQC, CIPE, PIC, Équipe spéciale des aspects sanitaires	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.1.9	Échange de vues, d'expériences et d'idées concernant : a) la qualité, l'efficacité et le caractère suffisant des mesures et données de l'EMEP; et b) les résultats obtenus et la nécessité d'améliorer les modèles (ceux de l'EMEP et ceux qui sont mis au point par les Parties) et leur champ d'application (par exemple pour les évaluations nationales de la qualité de l'air, l'évaluation des flux transfrontières et leur influence sur la qualité de l'air au niveau national, analyses des tendances, etc.)	Réunion annuelle de l'Équipe spéciale	Équipe spéciale des mesures et de la modélisation	Prise en charge par France, d'autres Parties et l'OMM

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
		Présentation d'un rapport de synthèse annuel à l'Organe directeur de l'EMEP sur les activités et les messages et recommandations d'intérêt scientifique		
		Recommandations à l'intention des équipes nationales des mesures et de la modélisation et des centres EMEP		
		Exemples de bonnes pratiques à l'échelle nationale et internationale		
		Présentation d'un rapport de synthèse annuel à l'Organe directeur de l'EMEP assorti de messages et de recommandations d'intérêt stratégique		
1.1.10	Étoffer l'approche fondée sur les flux afin de définir des niveaux critiques d'ozone troposphérique pour la végétation et mettre à jour les fonctions doses-réactions	Atelier relatif aux niveaux critiques d'ozone (2016)	PIC-Végétation, PIC-Forêts	Prise en charge par le Royaume-Uni et les contributions recommandées
		Rapport sur la méthode révisée d'évaluation des risques présentés par l'ozone		
		Révision du chapitre 3 du Manual on Methodologies and Criteria for Modelling and Mapping Critical Loads and Levels and Air Pollution Effects, Risks and Trends		
<b>1.2</b>	<b><i>Doses-réactions et charges critiques</i></b>			
1.2.1	Promouvoir la collaboration entre les centres nationaux de liaison, le CCE et les experts de l'habitat au sujet des effets de la pollution atmosphérique, tout en mettant l'accent sur les dépôts d'azote dans les zones protégées	Présentation de rapports annuels au Groupe de travail des effets et à l'Organe exécutif. Collaboration accrue entre les centres nationaux de liaison, le CCE, les experts de l'habitat et d'autres PIC, le cas échéant	PIC-Modélisation et cartographie, avec des contributions, sous forme de données, de ses centres nationaux de liaison, du CCE et d'autres PIC, le cas échéant	Prise en charge par la France, les Pays-Bas et les contributions recommandées

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
		<p>Poursuite de la participation de représentants des équipes spéciales d'autres PIC aux travaux de l'Équipe spéciale de la cartographie (et vice-versa) dans la mesure du possible et s'il y a lieu</p> <p>Tenir à jour la base de données européenne sur les charges critiques déterminées pour les écosystèmes, notamment les données présentées par les Parties à la Convention</p> <p>Mettre à jour les connaissances relatives aux nouveaux seuils critiques, l'objectif étant de préserver la biodiversité (indice d'adaptabilité du milieu), notamment en tenant compte le cas échéant des apports d'autres PIC</p> <p>Assurer la compatibilité de la base de données européenne sur les charges critiques avec les bases de données sur les dépôts créées par le CSM-O et le CSM-E de l'EMEP pour permettre d'évaluer les dépassements des charges critiques</p>		
<b>1.3</b>	<b><i>Modélisation de l'atmosphère et des effets</i></b>			
1.3.1	Fournir des données sur les concentrations atmosphériques, les champs des dépôts, ainsi que les matrices source-récepteur pour la zone de l'EMEP pour 2012 et 2013 en ce qui concerne : a) les composés photochimiques, le soufre, l'azote et les particules; et b) les POP et les métaux lourds	<p>Rapports d'activité annuels, notamment analyse des résultats des modèles</p> <p>Rapports par pays de l'EMEP et données de modélisation EMEP connexes</p> <p>Mise à jour annuelle de la base de données concernant les bilans d'état, notamment pour les données à haute résolution temporelle élevées et les matrices source-récepteur</p>	CSM-O, CSM-E	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège



<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.3.2	Rassembler les données nationales de l'EMEP selon un modèle de présentation en ligne uniforme. Donner l'accès en ligne aux ensembles de données/résultats de la modélisation à une résolution temporelle élevée (une heure) que les Parties utiliseront pour évaluer la qualité de l'air	Accès aux informations et aux données que les Parties utiliseront pour évaluer la qualité de l'air	CSM-O	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
1.3.3	Évaluer les résultats des modèles de l'EMEP dans la nouvelle maille : résultats des modèles, tendances et liens source-récepteur	Rapports sur la nouvelle maille de l'EMEP issus d'une collaboration entre les Parties et l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, notamment pour l'évaluation des résultats des modèles dans le nouveau système de maillage	CSM-O, CSM-E	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.3.4	Modélisation à l'échelle mondiale pour évaluer la contribution du transport intercontinental et des sources secondaires à la pollution par les métaux lourds et les POP dans la zone de l'EMEP, en collaboration avec l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère, le Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	Rapport technique	CSM-E	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
	Analyse approfondie des phénomènes de réémission et de remise en suspension par le vent et estimation de la contribution des sources anthropiques et secondaires à la pollution par le mercure et les POP dans la zone de l'EMEP pour 2012-2013	Publication en ligne des résultats et données		
		Présentation des résultats aux réunions de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et à d'autres réunions scientifiques		

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.3.5	Faciliter l'utilisation du modèle de l'EMEP par les Parties	<p>Cours de formation semestriel pour les utilisateurs du modèle de l'EMEP. Présentation du modèle et d'instructions pour faciliter l'utilisation des produits. Cadre de discussion sur le perfectionnement du modèle de l'EMEP avec des partenaires et des utilisateurs des produits de modélisation de l'EMEP</p> <p>Diffusion annuelle des codes source ouverts de l'EMEP et du Système mondial de modélisation multimilieux de l'EMEP (GLEMOS)</p>	CSM-O, CSM-E	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
1.3.6	Perfectionner les méthodes de modélisation. Mieux faire comprendre les processus, les paramétrages, les émissions et les liens avec le climat	Note annuelle sur les mises à jour des modèles de l'EMEP, fondée sur les campagnes intensives de l'EMEP et d'autres informations scientifiques	CSM-O, CSM-E	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
1.3.7	Faire part des avancées scientifiques, des améliorations apportées aux modèles et aux méthodes, ainsi que des données et produits pertinents	<p>Créer une nouvelle interface Web pour l'EMEP avec un meilleur accès aux produits, aux documents techniques et aux nouvelles ayant trait à l'EMEP</p> <p>Créer et tenir à jour un site Web en russe pour faciliter l'accès des pays de l'EOCAC aux informations</p> <p>Établir des données en temps quasi réel sur les concentrations et les dépôts de métaux lourds et de POP pour 2013-2014 (délai de deux mois)</p>	CSM-O, CSM-E, CCQC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.3.8	Procéder à des simulations au moyen de modèles pour appuyer l'évaluation de la Stratégie thématique sur la pollution atmosphérique de l'UE, du Protocole de Göteborg et des travaux de l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère; poursuivre la collaboration avec les efforts de modélisation à l'appui de la Coalition pour le climat et l'air pur, du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique du Conseil de l'Arctique, de la Commission pour la protection du milieu marin de la mer Baltique (HELCOM) et de la Commission pour la protection du milieu marin de l'Atlantique Nord-Est (Commission OSPAR), en veillant à ce que ces travaux complètent – sans faire double emploi – les initiatives d'autres instances	Base de données des simulations de l'EMEP et note explicative annuelle sur ces simulations  Rendre compte des progrès réalisés et des nouvelles constatations à l'Organe directeur de l'EMEP	CSM-O	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège  HELCOM, Commission OSPAR
<b>1.4</b>	<b><i>Inventaires des émissions</i></b>			
1.4.1	Rassembler les données d'émission communiquées et les importer dans la base de données du CIPE. Évaluer le degré d'actualité et l'exhaustivité des données fournies. Procéder à un contrôle de qualité annuel des inventaires notifiés au titre de la Convention. Communiquer les résultats aux Parties  Mettre à jour la Stratégie à long terme pour l'examen des données d'émission. Améliorer les essais concernant le contrôle des émissions/mettre au point de nouveaux essais	Présentation de rapports d'activité annuels à l'Organe directeur de l'EMEP. Contribution au(x) rapport(s) d'évaluation  Rapports annuels par pays, rapports d'évaluation par pays et rapport annuel du CIPE/de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) concernant l'examen des inventaires, assorti d'un résumé des informations  Mise à jour du rapport sur les aspects méthodologiques	CIPE	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP avec l'appui de l'AEE

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.4.2	Tenir à jour et améliorer le système de base de données de l'EMEP/du CIPE et le site Web du CIPE. Adapter le système de base de données (WebDab, RepDab) aux nouvelles dispositions relatives à la communication de données et aux nouveaux modèles de notification; élaborer/mettre à jour des modèles de présentation des données d'émission; fournir un appui aux Parties et au grand public en affichant des données en temps réel; harmoniser le système de l'EMEP avec le cadre commun de présentations révisé de la CCNUCC de 2015	Accès en ligne aux informations mises à jour et aux instructions en matière de communication de données, aux données communiquées (WebDab), aux résultats des examens des émissions et autres renseignements utiles  Harmonisation de la base de données de l'EMEP avec les nouvelles directives relatives à la communication de données  Mise à jour de l'outil RepDab	CIPE	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.4.3	Gérer le processus d'examen approfondi centralisé. Tenir à jour la liste des experts des inventaires et constituer deux équipes d'examen chaque année	Examen approfondi centralisé annuel des inventaires des émissions. Présentation de 10 rapports d'examen de pays assortis de conclusions et de recommandations	CIPE	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et Parties
1.4.4	Procéder à la compilation des données maillées et des données provenant de grandes sources ponctuelles et leur appliquer les fonctions d'assurance qualité et de contrôle de qualité; effectuer des estimations d'experts pour les données manquantes. Procéder au maillage annuel des données d'émission pour les principaux polluants, les métaux lourds et les POP et à un nouveau maillage des émissions antérieures	Ensembles de données maillées en ligne actualisées chaque année à l'intention des modélisateurs pour l'année considérée et mise à jour de certaines années	CIPE	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.4.5	Perfectionner les méthodes indiquées dans le guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques (y compris pour le carbone noir); actualiser le plan pour la tenue à jour et l'amélioration du guide	Plan actualisé pour la tenue à jour et l'amélioration du guide. Mise à jour des chapitres du guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques	Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions	Sous réserve de la disponibilité de ressources (aucune estimation donnée)
1.4.6	Élaborer des instructions sur l'établissement des inventaires des émissions à une fine échelle de temps et la spéciation des polluants	Chapitres sur les instructions à inclure dans le guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques	Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions	Sous réserve de la disponibilité de ressources (30 000 dollars)
1.4.7	Échanger des informations sur les activités nationales et internationales se rapportant aux inventaires et aux projections des émissions lors des réunions annuelles de l'Équipe spéciale	Présentation à l'Organe directeur de l'EMEP d'un rapport de synthèse annuel assorti de messages et de recommandations	Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions	Prise en charge par la Finlande, le Royaume-Uni et l'UE
<b>1.5</b>	<b><i>Évaluation intégrée</i></b>			
1.5.1	Mettre à jour et affiner le modèle GAINS (interaction et synergie entre les gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique) au moyen de nouvelles informations sur les émissions (inventaires des émissions de 2010), les nouvelles technologies (données fournies par Équipe spéciale des questions technico-économiques, les effets sur les écosystèmes, les flux d'ozone et l'incidence des NO <sub>x</sub> sur la santé, et la réduction des dépôts d'ammoniac dans les zones protégées	Notes techniques concernant : a) la réduction des dépôts d'ammoniac dans les zones protégées; b) l'application de nouvelles informations visant l'incidence sur les écosystèmes; c) l'amélioration de la modélisation des flux d'ozone; et d) l'application des informations relatives à l'incidence du dioxyde d'azote sur la santé	CMEI, Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions, Équipe spéciale des questions technico-économiques, Équipe spéciale de l'azote réactif, PIC-Modélisation et cartographie	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et l'IIASA
	Collaborer avec les Parties (réunions, consultations, ateliers) au sujet des données à introduire dans le modèle GAINS			Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et l'IIASA
1.5.2	Analyser les conséquences des politiques proposées par l'UE concernant la qualité de l'air dans la région de la CEE; analyser l'efficacité des stratégies de lutte à l'échelle de l'hémisphère	Deux rapports d'activité annuels	CMEI, Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et l'IIASA

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.5.3	Renforcer la coopération scientifique et technique informelle sur les scénarios et autres enjeux de portée mondiale (climat, azote, énergie, transports, production vivrière) en collaboration avec, entre autres, le Groupe d'experts international sur l'évolution du climat (GIEC), l'Initiative internationale sur l'azote, le PNUE et la Coalition pour le climat et l'air pur en vue de réduire les polluants atmosphériques à courte durée de vie	Scénarios d'émissions à l'échelle mondiale  Notes techniques sur : a) l'analyse du rapport coût-efficacité; b) l'impact des modifications de l'ozone hémisphérique sur des réductions des émissions d'un bon rapport coût-efficacité en Europe  Scénarios des émissions de mercure	CMEI	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et l'IIASA
1.5.4	Renforcer les corrélations avec la pollution atmosphérique à l'échelle locale et les mesures locales économiquement rationnelles, y compris d'autres retombées positives (modes de vie sains, réduction des encombrements et moindre stress thermique)	Notes techniques sur : a) la transposition des modifications de la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance à l'échelle de points chauds; b) l'analyse comparative de l'efficacité (par rapport aux coûts) de mesures locales/nationales/internationales; c) différents scénarios applicables à l'agriculture	CMEI, Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et l'IIASA
1.5.5	Fournir un appui aux Parties, notamment les pays de l'EOCAC, et aux groupes scientifiques, conformément aux priorités de la Stratégie à long terme au titre de la Convention	Nouvelles annexes aux documents d'orientation relatifs aux bilans d'azote nationaux  Contribution à la mise à jour du guide des inventaires des émissions de carbone noir	CMEI, Équipe spéciale de l'azote réactif	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et l'IIASA

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
		Contribution au rapport d'évaluation conjoint EMEP/Groupe de travail des effets 2016		
1.5.6	Faire connaître et diffuser, sur le site Web de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, les avancées scientifiques, les améliorations apportées aux modèles et aux méthodes, les données et les produits pertinents	Accès en ligne aux ensembles de données, aux modèles et aux résultats	CMEI, Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et l'IIASA
1.5.7	Échanger des informations sur les activités nationales et internationales d'évaluation intégrée aux réunions annuelles de l'Équipe spéciale	Présentation à l'Organe directeur de l'EMEP et au Groupe de travail des stratégies et de l'examen d'un rapport de synthèse annuel sur les activités et les messages et recommandations utiles à l'élaboration de politiques	Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée	Prise en charge partielle par les Pays-Bas et la Suède; 10 000 dollars pour financer les frais de voyage des participants des pays de l'EOCAC
1.5.8	Atelier sur la corrélation entre les échelles géographiques	Présentation d'un rapport à l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée	Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, CMEI	Pays hôte à déterminer
<b>1.6</b>	<b><i>Transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère</i></b>			
1.6.1	Mettre en place un réseau à architecture répartie de dépôts de données et d'outils en ligne pour favoriser une plus large participation à l'évaluation du transport intercontinental des polluants atmosphériques	Mettre à jour et enrichir la base de données d'observation concernant le transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère (HTAP-Obs)  Offrir un accès gratuit à la base de données  Créer des outils en ligne pour accéder aux résultats des expériences relatives au transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère, les visualiser et les analyser	CCQC, CSM-O, Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP, et les contributions des États-Unis, de la Norvège et de l'UE
1.6.2	Communication de messages utiles à l'élaboration de politiques concernant le transport intercontinental des	Rapport annuel à l'Organe directeur de l'EMEP faisant ressortir de nouvelles	Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques	Prise en charge par les États-Unis, l'UE et les contributions en nature d'experts nationaux

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	polluants atmosphériques et coopération avec d'autres initiatives régionales et mondiales pertinentes	conclusions utiles à l'élaboration de politiques. Ateliers organisés conjointement avec d'autres initiatives de coopération régionales et mondiales. Participation aux grandes conférences internationales		
<b>1.7</b>	<b><i>Procédure d'ajustement</i></b>			
1.7.1	Passer en revue les demandes d'ajustement des engagements de réduction des émissions ou des inventaires et de tout document justificatif présenté par les Parties conformément aux décisions 2012/3, 2012/4 et 2012/12 de l'Organe exécutif	Évaluations d'experts présentées à l'Organe directeur de l'EMEP	CIPE	Prise en charge par les contributions volontaires des Parties, en nature ou en espèces, au CIPE
1.7.2	Examiner les évaluations par des experts des demandes d'ajustement des inventaires des émissions  Examiner les évaluations par des experts des demandes d'ajustement des engagements de réduction des émissions et adresser des recommandations à l'Organe exécutif	Décision de l'Organe directeur de l'EMEP d'accepter ou de refuser l'ajustement  Recommandations adressées à l'Organe exécutif	Organe directeur de l'EMEP	–
1.7.3	Apporter un appui à la mise en œuvre des procédures d'ajustement au titre du Protocole de Göteborg comme indiqué dans les décisions 2012/3 et 2012/12	Mise en œuvre des décisions 2012/3 et 2012/12	Secrétariat	–
<b>1.8</b>	<b><i>Améliorer le fonctionnement du Groupe de travail des effets et de l'EMEP, ainsi que de leurs organes subsidiaires (PIC, équipes spéciales)</i></b>			
1.8.1	Encourager les évaluations intégrées/thématiques, en combinant les travaux et produits de différents organes subsidiaires; identifier les domaines pouvant faire l'objet de futures évaluations intégrées/thématiques	Continuer à produire des rapports intégrés/thématiques, assortis de brefs résumés (brochures) contenant les principaux messages à adresser aux décideurs et d'articles de synthèse dans des publications scientifiques à l'intention des milieux scientifiques (améliorer la communication interne et externe)	EMEP et Groupe de travail des effets, y compris les PIC et autres organes subsidiaires	–



<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.8.2	Rendre compte au Groupe de travail des stratégies et de l'examen des conclusions scientifiques applicables aux politiques publiques qui se dégageront des sessions conjointes du Groupe de travail des effets et de l'Organe directeur de l'EMEP	Rapport de la session conjointe du Groupe de travail des effets et de l'Organe directeur de l'EMEP assorti s'il y a lieu de recommandations à l'intention du Groupe de travail des stratégies et de l'examen	Présidents et bureaux du Groupe de travail des effets et de l'Organe directeur de l'EMEP	–
1.8.3	Rendre compte des incidences des conclusions scientifiques sur les politiques publiques	Rapport à l'Organe exécutif à sa session de 2016	Présidents : Groupe de travail des stratégies et de l'examen, Groupe de travail des effets et Organe directeur de l'EMEP	
1.8.4	Perfectionner la modélisation dynamique des modifications de la biodiversité causées par la pollution atmosphérique afin de définir les charges critiques et les charges cibles; prendre des mesures pour renforcer la participation des parties qui à l'heure actuelle ne participent pas activement aux activités du Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique	Rapports annuels sur les progrès accomplis en matière de modélisation dynamique des modifications de la biodiversité	Tous les PIC relatifs aux écosystèmes et Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique	Prise en charge par les pays chefs de file respectifs et la Suède

## 2. Élaboration de politiques

16. Conformément aux priorités définies dans la Stratégie à long terme au titre de la Convention, les travaux menés pendant la période 2016-2017 viseront à promouvoir la mise en œuvre de la Convention et de ses trois Protocoles les plus récents, ainsi que des dernières modifications y relatives (Protocole de Göteborg, Protocole relatif aux métaux lourds et Protocole relatif aux polluants organiques persistants), dans l'ensemble de la région de la CEE, une attention toute particulière étant accordée aux pays d'Europe orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale. L'un des objectifs sera aussi d'étudier les liens avec les changements climatiques, la diversité biologique et d'autres aspects intersectoriels, notamment les corrélations entre l'azote et l'alimentation humaine, l'eau, les écosystèmes et la biodiversité. Une coopération sera établie et maintenue avec les organisations régionales et mondiales s'occupant de questions intersectorielles comme la biodiversité, les écosystèmes, l'agriculture, l'alimentation et les changements climatiques. La mise en œuvre des protocoles à la Convention sera renforcée grâce à l'échange d'informations et de bonnes pratiques, qu'il s'agisse des politiques, de la législation, des mesures applicables ou des technologies. Elle sera en outre étayée par l'élaboration et la diffusion de documents directifs visant à faire mieux comprendre et connaître les meilleures techniques disponibles (MTD), ainsi que par l'étude de nouvelles approches et de nouvelles mesures de réduction, notamment la mise au point d'une démarche intégrée à l'égard de la pollution par l'azote.

Tableau 2  
**Élaboration de politiques**

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
<b>2.1</b>	<b>Échange d'informations et examen/élaboration de stratégies et de politiques</b>			
2.1.1	Échanger, lors des sessions du Groupe de travail des stratégies et de l'examen, des informations sur les politiques et stratégies nationales, sous-régionales et régionales de lutte contre les principaux polluants atmosphériques, conformément à l'article 8 de la Convention. Échanger également les expériences et les meilleures pratiques en matière de politiques, de stratégies et de mesures concernant l'application des protocoles à la Convention et de leurs amendements. Offrir un cadre pour l'échange d'informations sur les problèmes rencontrés par les pays d'Europe orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale pour adhérer aux trois Protocoles récemment modifiés se rapportant à la Convention et remplir leurs engagements	a) Collecte et analyse des informations relatives aux stratégies et aux politiques de réduction de la pollution atmosphérique dans l'ensemble de la région de la CEE, à présenter au Groupe de travail des stratégies et de l'examen	Secrétariat	30 000 dollars É.-U.
		b) Recommandations adressées à l'Organe exécutif pour accroître le nombre de ratifications et renforcer l'application des protocoles à la Convention et de leurs amendements	Groupe de travail des stratégies et de l'examen Groupe de travail des stratégies et de l'examen	–
2.1.2	Faire la synthèse des informations utiles à l'élaboration de politiques à partir des renseignements échangés aux sessions du Groupe de travail des stratégies et de l'examen et des renseignements reçus des organes et groupes scientifiques; dégager les messages et déterminer les besoins actuels et futurs en matière de politique générale	Rapport sur les besoins actuels et futurs en matière de politique générale, établi en prévision des sessions de l'Organe exécutif	Groupe de travail des stratégies et de l'examen	–
<b>2.2</b>	<b>Questions technico-économiques</b>			
<b>A.</b>	<b>Élaboration et promotion des documents d'orientation</b>			
2.2.1	Organiser des ateliers en 2016-2017 pour mieux faire connaître et comprendre, notamment dans les pays de l'EOCAC : a) le document d'orientation sur les techniques de lutte contre les émissions de soufre, de NO <sub>x</sub> , de COV et de particules (y compris les PM <sub>10</sub> ,	Sensibilisation accrue aux techniques de lutte contre les émissions provenant de sources fixes et mobiles, en particulier dans les pays de l'EOCAC	Équipe spéciale des questions technico-économiques	60 000 dollars É.-U. accordés par la Commission européenne, en sus d'une prise en charge partielle par l'Allemagne <sup>b</sup>

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	les PM <sub>2,5</sub> et le carbone noir) provenant de sources fixes (ECE/EB.AIR/117); et b) le document d'orientation sur les techniques de lutte contre les sources mobiles (englobant les émissions de soufre, de NO <sub>x</sub> , de COV et de poussières (y compris les PM <sub>10</sub> , les PM <sub>2,5</sub> et le carbone noir) et les métaux lourds); et c) le document d'orientation sur les meilleures techniques disponibles pour lutter contre les émissions de métaux lourds et leurs composés provenant des catégories de sources énumérées à l'annexe II du Protocole relatif aux métaux lourds (ECE/EB.AIR/116)	Renforcement de la capacité d'appliquer les MTD pour mettre en œuvre les derniers protocoles modifiés		
<b>B.</b>	<b>Collecte et analyse de données et perfectionnement des méthodes</b>			
2.2.2	Mettre au point un outil technico-économique en s'inspirant des méthodes d'évaluation des coûts du secteur des grandes installations de combustion et le promouvoir	Outils disponibles pour estimer les coûts liés à la mise en œuvre des MTD et des prescriptions du Protocole de Göteborg dans divers secteurs	Équipe spéciale des questions technico-économiques	Prise en charge par la France
2.2.3	Promouvoir la méthode et l'outil connexe d'analyse des scénarios GAINS disponibles pour estimer l'éventuelle mise à niveau technique à effectuer par les pays de l'EOCAC pour se conformer au Protocole de Göteborg. Fournir une assistance et organiser un atelier/des consultations bilatérales pour vérifier les analyses et les estimations auprès des pays de la sous-région	Analyses/estimations de la mise à niveau technique nécessaire pour que les pays visés puissent se conformer aux dispositions du Protocole de Göteborg et vérification des analyses/estimations auprès de ces pays	Équipe spéciale des questions technico-économiques	10 000 dollars É.-U. <sup>b</sup> , en sus de la prise en charge (en nature) par l'Italie
2.2.4	Collecter et fournir des données actualisées pour la modélisation du coût des MTD	Communication au CMEI de données actualisées sur les secteurs de l'électricité et de la sidérurgie, pour incorporation dans le modèle GAINS	Équipe spéciale des questions technico-économiques	Prise en charge par la France
2.2.5	Examiner les coûts et avantages des mesures de réduction des émissions d'ammoniac et d'autres émissions d'azote pour mieux	Communication au CMEI de données chiffrées sur l'efficacité des mesures de réduction des émissions	Équipe spéciale de l'azote réactif	120 000 dollars É.-U. <sup>b</sup>

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	comprendre les liens entre l'azote et la santé, le climat et l'environnement	d'ammoniac et d'autres émissions d'azote		
2.2.6	Tenue de réunions annuelles de l'Équipe spéciale pour échanger des informations sur les questions technico-économiques et le réseau correspondant	Rapports sur les réunions à l'intention du Groupe de travail des stratégies et de l'examen, assortis de messages et de recommandations utiles à l'élaboration de politiques	Équipe spéciale des questions technico-économiques	8 000 dollars É.-U. (frais de voyage), en sus de la prise en charge partielle assurée par les contributions de la France et de l'Italie
2.2.7	Continuer à renforcer et à promouvoir le centre régional d'échange d'informations sur les techniques de réduction applicables aux émissions primaires de NO <sub>x</sub> , de dioxyde de soufre, de COV et de particules, y compris les polluants climatiques à courte durée de vie, les métaux lourds et les POP	Mise à la disposition du public d'informations sur les émissions primaires de NO <sub>x</sub> , de dioxyde de soufre, de COV et de particules, y compris les polluants climatiques à courte durée de vie, les métaux lourds et les POP	Équipe spéciale des questions technico-économiques	Prise en charge par la France
2.2.8	Promouvoir le guide d'orientation sur l'estimation et la mesure des émissions de COV provenant d'activités visées à l'annexe VI du Protocole de Göteborg	Renforcement de la capacité de surveiller et de calculer les émissions de COV	Équipe spéciale des questions technico-économiques	Prise en charge par la France
2.2.9	Poursuivre les travaux d'analyse du coût des techniques de réduction des émissions de COV dans le secteur des gros utilisateurs industriels de solvants	Élaboration d'une méthode pour estimer le coût des techniques de réduction des émissions de COV	Équipe spéciale des questions technico-économiques	Prise en charge par la France
<b>2.3</b>	<b>Azote</b>			
<b>A.</b>	<b>Élaboration et promotion des documents d'orientation et de référence</b>			
2.3.1	Poursuivre la diffusion du document d'orientation pour la prévention et la réduction des émissions d'ammoniac provenant des sources agricoles (ECE/EB.AIR/120)	Diffusion et promotion du document d'orientation dans les États membres de la CEE	Équipe spéciale de l'azote – réactif, par le biais de ses centres nationaux de liaison	
2.3.2	Élaborer et diffuser une publication concernant les bilans d'azote, ainsi que ses annexes. Organiser un atelier pour mieux faire connaître et comprendre la question	Publication d'un document d'orientation sur les bilans d'azote nationaux (ECE/EB.AIR/119); meilleure compréhension de cette question (dans le cadre d'un atelier)	Équipe spéciale de l'azote réactif	45 000 dollars É.-U. (atelier)

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
2.3.3	Poursuivre la diffusion du Code-cadre CEE-ONU de bonnes pratiques agricoles pour réduire les émissions d'ammoniac (ECE/EB.AIR/129) et de la publication connexe, et collaborer avec les centres nationaux de liaison pour en faciliter la mise en œuvre	Diffusion de la publication reproduisant le Code-cadre  Accroissement du nombre de Parties au Protocole de Göteborg qui ont établi un code consultatif national de bonnes pratiques agricoles pour réduire les émissions d'ammoniac conformément au Protocole de Göteborg	Équipe spéciale de l'azote réactif et son Groupe d'experts sur la réduction des émissions d'azote d'origine agricole	Prise en charge par le Danemark et le Portugal avec l'appui des centres nationaux de liaison
2.3.4	Commencer à élaborer un document d'orientation de la CEE qui décrit une approche commune en matière de gestion de l'azote dans le secteur agricole et qui en illustre les retombées positives	Projet de document d'orientation sur la réduction des émissions d'ammoniac dans le secteur agricole, compte tenu des synergies entre l'ammoniac, les nitrates, l'oxyde d'azote et d'autres composés azotés (y compris organisation d'un atelier connexe)  Éléments de base pour commencer à établir la liste des dix premières options en matière de réduction des émissions d'azote	Équipe spéciale de l'azote réactif	195 000 dollars É.-U. (y compris organisation d'un atelier) <sup>b</sup>
<b>B. Collecte/analyse de données et élaboration/perfectionnement des méthodes et de nouvelles approches</b>				
2.3.5	Continuer à fournir des informations techniques sur l'établissement et l'utilisation des bilans d'azote	Présentation à l'Organe exécutif d'un document de synthèse sur les avantages qu'il y a pour les pays à établir un bilan d'azote national assorti d'exemples  Faciliter l'encadrement de la notification des bilans d'azote nationaux  Présentation à l'EMEP d'un cadre pour établir les bilans d'azote et déterminer l'efficacité de l'utilisation des composés azotés et de l'azote	Équipe spéciale de l'azote réactif	Avec l'appui du Danemark, du Portugal et du CMEI et en coopération avec le CIPE (ressources supplémentaires nécessaires pour encadrer la notification des bilans d'azote nationaux)

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
2.3.6	Collecter et évaluer les informations communiquées par les centres nationaux de liaison concernant leur expérience de l'élaboration et de l'application d'une approche intégrée, à l'occasion des réunions de l'Équipe spéciale et lors d'un atelier (d'ateliers) sur l'application du Protocole de Göteborg, en partenariat avec d'autres organisations régionales s'intéressant à l'azote	Présentation au Groupe de travail des stratégies et de l'examen des rapports sur l'atelier et des rapports annuels de l'Équipe spéciale assortis de messages et de recommandations utiles à l'élaboration de politiques	Équipe spéciale de l'azote réactif	50 000 dollars É.-U. (participation de représentants/d'experts des pays de l'EOCAC et atelier), en sus d'une prise en charge partielle assurée par les contributions de l'Allemagne, du Danemark et du Portugal
<b>C. Sensibilisation d'autres communautés et régions et coopération avec d'autres organisations</b>				
2.3.7	Créer un cadre international de gestion de l'azote associant les activités menées au titre de la Convention à celles d'autres conventions à l'échelle mondiale et permettant de comprendre les liens entre les objectifs relatifs à l'air, à l'eau, au climat et à la biodiversité, en liaison avec le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (PAM) du PNUE et le Partenariat mondial sur la gestion des nutriments	Contribution à la mise en œuvre d'un programme mondial de recherche sur le cycle de l'azote, en collaboration avec le PAM, et intégration de l'analyse de la CEE dans un contexte mondial	Équipe spéciale de l'azote réactif	Prise en charge par une contribution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) <sup>b</sup>
2.3.8	Élaborer et appliquer, eu égard au point 1.2.1 du plan de travail, des indicateurs concernant les objectifs de protection de la biodiversité, en collaboration avec la Convention sur la diversité biologique (CBD) et l'Initiative internationale sur l'azote	Communication à la CBD des indicateurs de l'azote liés à la biodiversité à prendre en compte dans le processus de surveillance des objectifs d'Aichi	Équipe spéciale de l'azote réactif	Prise en charge par une contribution du FEM <sup>b</sup>
2.3.9	Fournir des indicateurs de l'utilisation de l'azote (par exemple de son efficacité) liés à plusieurs indicateurs de la qualité de l'environnement, notamment celle de l'eau	Présentation d'indicateurs de l'utilisation de l'azote pour certains bassins hydrographiques transfrontières, en coopération avec la Convention de la CEE sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux et la Convention sur la protection de la mer Noire contre la pollution	Équipe spéciale de l'azote réactif	Prise en charge par une contribution du FEM <sup>b</sup> en rapport avec les pays de l'EOCAC (financement supplémentaire nécessaire pour d'autres sous-régions de la CEE)

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
2.3.10	Fournir des informations techniques relatives aux effets de l'alimentation humaine sur l'utilisation et les émissions d'azote et aux synergies connexes entre environnement, agriculture, santé et alimentation	Rapport au Groupe de travail des stratégies et de l'examen sur les synergies éventuelles entre le comportement alimentaire et les pratiques en matière de réduction des émissions d'azote par le biais du système alimentaire	Équipe spéciale de l'azote réactif	Prise en charge partielle par des contributions en nature (ressources supplémentaires nécessaires pour examiner les liens en matière de santé et d'environnement entre l'Équipe spéciale de l'azote réactif, l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

<sup>a</sup> Participation indispensable d'experts compétents.

<sup>b</sup> Sous réserve de la disponibilité d'un financement.

### 3. Respect des obligations

17. Conformément à la Stratégie à long terme « [l]es travaux du Comité d'application seront hautement prioritaires et le mécanisme d'examen du respect des dispositions sera amélioré » [par. 16 b)]. Toute question dont le Comité d'application est saisi ou qui lui est renvoyée en application du paragraphe 3 b) relatif aux fonctions du Comité (ECE/EB.AIR/113/Add.1, décision 2012/25, annexe) sera traitée en priorité. À cet égard, le Comité continuera à passer en revue les progrès accomplis par les Parties comme suite aux décisions adoptées par l'Organe exécutif sur la base des recommandations du Comité et à examiner l'opportunité de mesures complémentaires éventuelles pour traiter au cas par cas les problèmes de non-respect des dispositions. En outre, conformément à ses fonctions, le Comité d'application examinera, si nécessaire, les problèmes systémiques relatifs au respect des dispositions qui ont été recensés. En se fondant sur les informations communiquées par le secrétariat, le Comité évaluera les rapports des Parties sur leurs données concernant les émissions et les projections. Il poursuivra son dialogue avec les organes et experts compétents, en s'attachant particulièrement à améliorer la communication avec les organes techniques relevant de la Convention.

Tableau 3  
**Respect des obligations**

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
3.1	Examiner si les obligations de communication d'informations sont respectées : cet examen est périodique et fondé sur les données concernant les émissions et les projections présentées à l'EMEP et disponibles dans la base de données WebDab relative aux émissions	a) Présentation de tableaux sur les informations reçues, pour chacun des sept Protocoles;	CIPE	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
		b) Présentation au Comité d'application, deux fois par an, de notes concernant les obligations de communication d'informations; présentation de projets de recommandations relatives à la communication d'informations pour examen par le Comité d'application	Secrétariat	Budget ordinaire
		c) Examen des informations communiquées par le secrétariat; présentation de recommandations à l'Organe exécutif	Comité d'application	–
3.2	Examiner les communications et les questions renvoyées par le secrétariat : examiner toute communication ou question renvoyée concernant le non-respect éventuel par une Partie de l'une quelconque de ses obligations au titre d'un protocole donné	a) Communication au secrétariat de tableaux présentant les tendances des données d'émission et de mises à jour	CIPE	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
		b) Analyse des informations fournies par le CIPE; communications avec les Parties concernant un non-respect éventuel des obligations; questions renvoyées par le secrétariat; note sur les dépassements des niveaux d'émission par les Parties; présentation au Comité d'application, deux fois par an, d'une synthèse des communications avec les Parties; correspondance avec les Parties	Secrétariat	Budget ordinaire
		c) Examen des communications et des questions renvoyées par le secrétariat lors de deux réunions annuelles; décisions sur les informations complémentaires à demander aux Parties concernant un non-	Comité d'application	–



<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
		respect éventuel des obligations; présentation à l'Organe exécutif de recommandations sur les cas de non-respect des obligations		
3.3	Rédiger à l'intention de l'Organe exécutif un rapport annuel sur les activités du Comité d'application	Rapport annuel contenant des informations d'ordre général et exposant les délibérations et recommandations dans les cas considérés	Comité d'application	–
3.4	Apporter un appui au Comité d'application le cas échéant	Fourniture d'avis d'experts sur certaines questions le cas échéant	Tous les organes techniques (Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions, Équipe spéciale des questions technico-économiques et Équipe spéciale de l'azote réactif, en particulier)	–
3.5	Examiner les recommandations figurant dans le rapport du Comité d'application	Décisions sur le non-respect des obligations et les questions connexes	Organe exécutif	–

#### **4. Renforcement des capacités pour promouvoir la ratification et la mise en œuvre dans les pays d'Europe orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale**

18. La viabilité à terme de la Convention suppose une participation constructive et énergique des Parties dans l'ensemble de la région ainsi qu'une vaste couverture géographique. Les mesures et activités de renforcement des capacités viseront à susciter un plus grand nombre de ratifications des trois Protocoles modifiés, à les faire appliquer et à veiller à ce que leurs dispositions soient respectées, et à faire en sorte que « davantage de Parties participent plus activement aux travaux de l'Organe exécutif et des organes subsidiaires, y compris aux travaux de leurs bureaux, ainsi qu'à ceux des groupes techniques et scientifiques » [Stratégie à long terme, par. 16 a) à n) et 17 a)]. Les activités appuieront également l'application du Plan d'action révisé pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (ECE/EB.AIR/WG.5/2007/17). Leur but sera en outre de conférer à la Convention une plus grande importance politique dans ces pays et de sensibiliser leurs décideurs aux effets de la pollution atmosphérique sur l'environnement et la santé, ainsi qu'aux mesures de réduction de la pollution et à leur rapport coûts-avantages très positif.

Tableau 4

**Renforcement des capacités pour promouvoir la ratification et la mise en œuvre dans les pays d'Europe orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale**

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
4.1	Promouvoir auprès des pays visés la ratification et la mise en œuvre de la Convention et de ses Protocoles, en particulier le Protocole EMEP, le Protocole de Göteborg, le Protocole relatif aux métaux lourds et le Protocole relatif aux POP, et faciliter l'échange d'informations et la coopération : a) en dispensant une formation et des conseils techniques pour améliorer/étouffer inventaires des émissions nationales et élaborer un rapport d'inventaire conformément aux Directives pour la communication des données d'émission et les projections des émissions au titre de la Convention (ECE/EB.AIR/125); b) en dispensant des conseils techniques pour le calcul des niveaux d'émission de l'année de référence et des objectifs en matière de réduction des émissions, ainsi qu'il est prévu dans le Protocole de Göteborg modifié, et en effectuant les projections correspondantes; c) en fournissant des services consultatifs pour l'analyse des mesures et lois en matière de gestion de la qualité de l'air avec un recensement des lacunes par rapport aux prescriptions de la Convention et de ses Protocoles, des coûts et avantages implicites, et en formulant des recommandations concernant les mesures à prendre en vue de la ratification	Amélioration de la communication de données et de l'échange d'informations par les pays visés  Organisation d'ateliers et de consultations pour les experts nationaux  Réunions avec les autorités nationales pour examiner les résultats de l'analyse et les recommandations formulées	Secrétariat, conseillé par les pays bénéficiaires et les pays contributeurs	400 000 dollars É.-U.
4.2	Conseiller le secrétariat au sujet des centres d'expertise/institutions dans les pays de l'EOCAC qui pourraient aider à la réalisation des activités au titre du point 4.1	Conseils au secrétariat	Groupe de coordination pour la promotion de mesures en vue de l'application de la Convention dans l'EOCAC (Groupe de coordination)	–

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
4.3	Sessions annuelles du Groupe de coordination (en coopération avec l'Équipe spéciale des questions technico-économiques et, éventuellement, d'autres groupes et organes de la Convention) pour échanger des informations, renforcer les capacités et établir des réseaux	Présentation de rapports d'activité annuels à l'Organe exécutif	Groupe de coordination Équipe spéciale des questions technico-économiques	20 000 dollars É.-U. (prise en charge par les contributions de la Fédération de Russie et d'autres donateurs potentiels)
4.4	Séances de travail du Groupe de coordination en marge des sessions de l'Organe exécutif et du Groupe de travail des stratégies et de l'examen	Présentation de rapports d'activité annuels à l'Organe exécutif	Groupe de coordination	5 500 dollars É.-U. (prise en charge par les contributions de la Fédération de Russie et d'autres donateurs potentiels)
4.5	Renforcer la participation des pays d'Europe orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale aux travaux de l'Organe exécutif et de ses organes subsidiaires en contribuant au financement des frais de voyage	Participation des représentants de pays en transition aux sessions de l'Organe exécutif et de ses organes subsidiaires et à d'autres réunions pertinentes	Secrétariat	300 000 dollars É.-U.

## 5. Communication et sensibilisation

19. Conformément à la Stratégie à long terme au titre de la Convention, des activités de communication seront menées pour mettre en valeur les activités et les avantages de la Convention. Il est indiqué que « [l]es organes relevant de la Convention devraient aussi contribuer activement à instaurer une stratégie et un système de communication conviviaux et de grande envergure qui mettent en valeur les activités et les avantages de la Convention. Cette stratégie de communication contribuera notamment à mettre en relief le rôle de la Convention et à sensibiliser les milieux politiques aux questions liées à la pollution dans les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est » [par. 16 k)]. Des activités de sensibilisation seront menées pour faire en sorte que la Convention reste visible sur la scène internationale, favoriser la coopération entre les accords régionaux dans le monde et établir des liens entre les initiatives régionales et mondiales. La coopération avec d'autres régions et instances sur des questions ayant trait à la pollution atmosphérique intercontinentale se poursuivra.

20. Le tableau 5 ci-après ne reprend pas les tâches liées à la communication ou à la sensibilisation qui ont été expressément assignées à un organe technique ou subsidiaire dans les rubriques 1 ou 2 du plan de travail (« Activités scientifiques » ou « Élaboration de politiques »).

Tableau 5  
**Communication et sensibilisation**

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
<b>5.1</b>	<b>Communication interne</b>			
5.1.1	Améliorer la communication interne, particulièrement dans la sous-région de l'EOCAC, afin de garantir la bonne application de la Convention, et notamment d'évaluer les besoins des organes subsidiaires concernant des sites Web supplémentaires et de passer en revue les pratiques actuelles en termes de communication formelle et informelle	Meilleur fonctionnement de la Convention  Liste de nouveaux sites Web éventuellement nécessaires et des besoins connexes de communication, assortie d'une estimation des coûts	Secrétariat	–
<b>5.2</b>	<b>Communication externe</b>			
5.2.1	Sensibiliser le public à la Convention et accroître la visibilité globale des problèmes de pollution atmosphérique dans l'ensemble de la région de la CEE et au-delà, au moyen de communiqués de presse et par la publication de brochures, d'articles et d'autres documents s'il y a lieu; privilégier les formats électroniques (compte tenu des ressources que nécessite le travail d'impression); recourir aux réseaux sociaux le cas échéant  Diffuser les informations pertinentes communiquées par les organes scientifiques relevant de la Convention, en particulier des résumés non techniques présentant clairement les conclusions, les recommandations et les faits intéressants, y compris à l'intention de publics extérieurs  Gérer le site Web de la Convention en tant que principal moyen de communication avec le public; améliorer le site Web de la Convention (dans les limites officiellement fixées dans le cadre de la CEE) à cet égard;	Disponibilité accrue de supports de communication et sensibilisation de l'opinion publique à la Convention; informations sur les problèmes de pollution atmosphérique aisément accessibles sur le site Web	Secrétariat	–

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	ajouter des contenus non techniques accessibles au grand public			
5.2.2	Sensibiliser les pays de l'EOCAC à la pollution atmosphérique, à ses effets sur l'environnement et la santé, ainsi qu'aux mesures de réduction, à la Convention et à ses Protocoles, en traduisant en russe les documents et supports de communication pertinents (les priorités devant être définies par le Groupe de coordination) et en étoffant et en tenant à jour les sites Web en russe, le cas échéant	Disponibilité de supports d'information en russe; sensibilisation accrue des pays de la sous-région à la Convention	Secrétariat/Groupe de coordination	
<b>5.3</b>	<b>Sensibilisation</b>			
5.3.1	Entrer en rapport avec d'autres réseaux et accords régionaux pour déterminer si et dans quelle mesure ils souhaitent collaborer avec la Convention sur des objectifs communs, compte dûment tenu de la possibilité d'une coopération élargie au niveau stratégique/politique avec d'autres régions et à l'échelle mondiale à plus long terme	Maintenir le contact avec d'autres réseaux et accords régionaux	Bureau de l'Organe exécutif/secrétariat	
5.3.2	Continuer d'étudier les possibilités de coopération scientifique, maintenir ou établir des contacts, le cas échéant, avec d'autres organisations régionales et mondiales, en particulier celles qui s'occupent de questions importantes pour la qualité de l'air (Organisation mondiale de la Santé, OMM, PNUE, CCNUCC, GIEC, Programme mondial de recherche sur le climat, Organisation maritime internationale, Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, Convention de Minamata sur le mercure, CBD, Conseil arctique, Réseau de surveillance des dépôts acides en Asie de l'Est, Déclaration de Malé sur la lutte et l'action préventive contre la pollution atmosphérique et ses effets	Coopération avec d'autres organisations internationales, contribuant à améliorer la compréhension et les échanges d'informations et de données	Secrétariat/Groupe spécial/organes techniques	15 000 dollars É.-U. (frais de voyage)

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	Aider à établir des liens pour la collaboration et le partage de données et d'informations			
5.3.3	Établir des contacts avec d'autres régions en participant à des manifestations et initiatives régionales et internationales, y compris le Forum mondial sur la pollution atmosphérique, pour sensibiliser ces régions à la question et favoriser la coopération	Sensibilisation accrue au rôle joué par la Convention concernant les polluants atmosphériques régionaux et enseignements susceptibles d'être mis à profit dans le cadre d'initiatives internationales dans d'autres régions ou contextes	Secrétariat	15 000 dollars É.-U. (frais de voyage)
5.3.4	Mieux faire connaître la Convention, s'il y a lieu, auprès d'autres accords et programmes environnementaux multilatéraux de la CEE	Meilleure connaissance de la Convention et des liens entre la pollution atmosphérique et les questions intersectorielles pertinentes dans d'autres programmes de la CEE	Secrétariat	–